



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNE

Séminaire de l'UNIDIR

« Avancer sur les armes à sous-munitions: impact humanitaire et réponses internationales »

Intervention de l'Ambassadeur Jean-François DOBELLE

Genève, 19 septembre 2007

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Chers amis,

1. Je vous remercie de vous être joints à nous cet après-midi pour ce séminaire, dont nous sommes très reconnaissants à l'UNIDIR, et tout spécialement à vous, chère Patricia, d'avoir assuré l'organisation. Ce n'est jamais une entreprise facile, et vous l'avez menée à bien avec votre efficacité habituelle. Soyez-en donc chaleureusement remerciée.

Je tiens à saluer et remercier de manière particulière les trois orateurs qui ont accepté de nous aider cet après-midi à réfléchir sur certains aspects essentiels du débat sur les sous-munitions. Leurs domaines d'expertise respectifs se complètent de façon très intéressante et leurs présentations devraient nous fournir une riche matière à réflexion.

Tous mes remerciements vont enfin aux quatre panélistes, qui ont bien voulu relever le défi consistant à engager un débat sur ce que pourrait être le champ d'un futur instrument international sur les sous-munitions. Je suis particulièrement heureux que notre ancien collègue, Janis Karklins, nous ait fait l'amitié de désertier momentanément son ambassade parisienne pour venir nous rejoindre dans cette salle qu'il a si souvent fréquentée au cours de son séjour genevois.

2. **Le sujet des sous-munitions ne constitue pas à proprement parler une question nouvelle.** Cela fait en effet des années qu'elle est régulièrement évoquée, notamment dans le cadre de la Convention de 1980 sur Certaines Armes Classiques, la CCW. Mais il est vrai que ce sujet a pris, en l'espace d'un an, à la faveur de l'actualité, une place de choix dans les enceintes traditionnellement consacrées aux armes conventionnelles et au droit international

humanitaire. On notera qu'il a également gagné d'autres forums qui ne traitent pas habituellement de ces questions¹. Il a, en outre, donné naissance, au début de cette année, à un nouveau forum, ad hoc, exclusivement consacré à la question des sous-munitions, et qui regroupe aujourd'hui un nombre non négligeable de pays.

3. Ces faits dénotent l'apparition d'une dynamique qui, contrairement à la question des sous-munitions elle-même, est nouvelle, et que nous ne pouvons pas ignorer. Cette dynamique traduit une prise de conscience collective, et un sentiment d'urgence croissant, qui nous commandent de porter notre regard en avant, afin d'ouvrir sans tarder des pistes de réflexion susceptibles de guider concrètement notre action dans les mois à venir.

Un travail très important a déjà été réalisé depuis le début de cette année, tant à Genève, dans le cadre de la réunion du groupe d'experts de la CCW de juin dernier, qu'à Montreux, avec le séminaire organisé par le CICR en avril, ou qu'à Oslo et Lima, en février et en mai, dans le cadre du processus auquel je faisais allusion il y a un instant.

Nous avons beaucoup progressé dans la compréhension des problèmes que peuvent poser les sous-munitions, et nous avons commencé à cerner de plus près les éléments à prendre en compte dans une réponse internationale à ces problèmes.

4. Nous sommes à présent confrontés à des échéances précises et rapprochées: la réunion annuelle des Etats Parties à la CCW de novembre prochain, qui devra se prononcer sur un mandat de négociation sur les sous-munitions, et la troisième réunion du processus dit d'Oslo, qui devrait se tenir à Vienne, à l'invitation des autorités autrichiennes, au début du mois de décembre.

En l'absence d'autre rendez-vous entre la réunion de la CCW en juin et celles de novembre et de décembre, il nous a semblé utile et même nécessaire d'offrir aux Etats intéressés la possibilité de poursuivre et d'approfondir la réflexion sur les voies qui s'offrent à nous pour apporter rapidement une réponse sérieuse et crédible à la question des « sous-munitions qui causent des dommages inacceptables aux civils ». Je cite ici, à dessein, la formulation retenue à la fois dans la « déclaration d'Oslo » de février dernier, à laquelle ont souscrit plus de quarante Etats, et dans le préambule du projet de mandat de négociation présenté par l'Union Européenne à la réunion du Groupe d'Experts de la CCW en juin dernier.

¹ NDR : Conseil des droits de l'homme, Assemblée générale 2006 (hors Première Commission), entre autres.

5. Bien entendu, **le premier écueil auquel nous nous heurtons consiste à déterminer le champ que devra couvrir un futur instrument international pour traiter ce problème de manière satisfaisante et crédible.** Ceci implique, du même fait, que soit abordée la question, d'une importance cruciale à nos yeux, des définitions.

Le débat qui va suivre les présentations de nos trois invités contribuera, je l'espère, à éclairer les différents aspects de cette question et les principales difficultés qu'elle comporte.

6. **La France est très consciente de l'importance, sur le plan humanitaire, de la question des sous-munitions.** Elle attache une grande importance aux travaux qui se déroulent sur ce thème et elle est clairement déterminée à aboutir le plus rapidement possible à l'élaboration d'un instrument qui apporte une réponse sérieuse et crédible au risque humanitaire que posent les sous-munitions lorsqu'elles n'explorent pas à l'impact et qu'elles ne s'autodétruisent pas non plus après l'impact. Les civils des zones affectées par les conflits sont les premiers exposés aux risques que posent ces sous-munitions non-explosées et leur protection constitue une priorité. N'oublions pas cependant que les troupes de maintien de la paix sont, elles aussi, confrontées à cette réalité sur le terrain. Les contingents opérant sur des territoires pollués à la suite d'un conflit savent parfaitement le prix humain que cela peut entraîner. A ces deux titres, de nombreux pays ont donc un intérêt objectif à trouver une solution à ce problème.

Comme vous le savez, la France s'est impliquée, depuis le début de cette année, dans toutes les enceintes où la question des sous-munitions était abordée. Elle est signataire de la déclaration d'Oslo, elle a participé à la réunion de Lima ; elle a déposé un document de travail dans le cadre de la CCW, en juin dernier ; elle soutient activement, sur le plan diplomatique, le projet de mandat de négociation proposé par l'Union Européenne dans la perspective de la réunion des Etats parties à la CCW de novembre prochain. Nous estimons que le travail accompli dans une enceinte peut et doit bénéficier à l'autre. Il n'y a pas, de notre point de vue, de cloison étanche entre les différents forums. Ceci n'aurait absolument aucun sens. Il y a en vérité un certain nombre de problèmes à résoudre, de points à approfondir et à clarifier, quel que soit le cadre dans lequel les discussions se déroulent. C'est sur ce travail de fond que nous voulons concentrer nos efforts et c'est dans cette perspective que s'inscrit ce séminaire. J'espère qu'il nous sera profitable à tous et je laisse sans plus tarder la parole aux orateurs.
